



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION AVEC LA LIGUE
CONTRE LE CANCER DU VAL-DE-MARNE
POUR LA TENUE D'UN STAND EN FAVEUR DE
LA PROMOTION DU DEPISTAGE DU CANCER
DU SEIN DANS LE CADRE D'OCTOBRE ROSE**

**DÉCISION N° DM-24-287
EN DATE DU 16 SEPTEMBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-22-181 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP en tant qu'adjointe au maire chargée des Solidarités et de la Santé ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association *La ligue contre le cancer du Val-de-Marne*, représentée par Madame Mary-Régine MARION DUGRAIS, en qualité de vice-présidente, et située au 1^{er} rue de Paris 94000 Créteil, d'organiser, à titre gratuit, une action de prévention dans le cadre d'*Octobre Rose*, le mercredi 9 octobre 2024.

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'association *La ligue contre le cancer du Val-de-Marne*, représentée par Madame Mary-Régine MARION DUGRAIS, en qualité de vice-présidente, et située au 1^{er} rue de Paris 94000 Créteil, pour la tenue et l'animation d'un stand de promotion du dépistage du cancer du sein dans le cadre d'*Octobre Rose*, à titre gratuit, dans le hall du bâtiment Cœur-de-Ville à Vincennes le mercredi 9 octobre 2024 de 15h à 17h.

Pour extrait conforme,

L'Adjointe au maire chargée des solidarités et de la
santé,

Signé

Josy TOP